



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 17.01.2022

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 27 janvier 2022.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Dans le cadre de la journée nationale unitaire et interprofessionnelle de mobilisation pour les salaires et l'emploi, nous déposons le présent préavis de grève pour le jeudi 27 janvier 2022.

Nous soutenons les revendications nationales, Pour :

- Le dégel du point d'indice ;
- De fortes et immédiates augmentations générales ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Le rattrapage des pertes intervenues les années antérieures ;
- La revalorisation des pensions ;
- Les moyens humains pour le service public.

Dans les Yvelines, nous soutenons les revendications locales suivantes :

- Une remise à niveau des moyens humains dans l'ensemble des directions et missions en tension,
- Une politique de recrutement véritablement attractive associée à une amélioration du cadre d'emploi, des conditions de travail, du déroulement de carrière...,
- Une hausse globale de l'enveloppe du régime indemnitaire et l'ouverture de négociations pour des critères objectifs, équitables et transparents,
- Des garanties de revalorisations salariales des agents contractuels (CDD et CDI),
- Une revalorisation des statuts particuliers (Assistants Familiaux, vacataires...),
- La mise en œuvre d'un plan de déprécarisation du personnel,
- Le rétablissement des frais de déplacement sans pénalisation du personnel.

Nous appelons le personnel à la mobilisation par la grève et à rejoindre la manifestation organisée à Paris jeudi 27 janvier 2022 à 14H à Bastille.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 27 janvier 2022 de 00h à 24h couvrant tous les agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T. FOURNET, Secrétaire général.